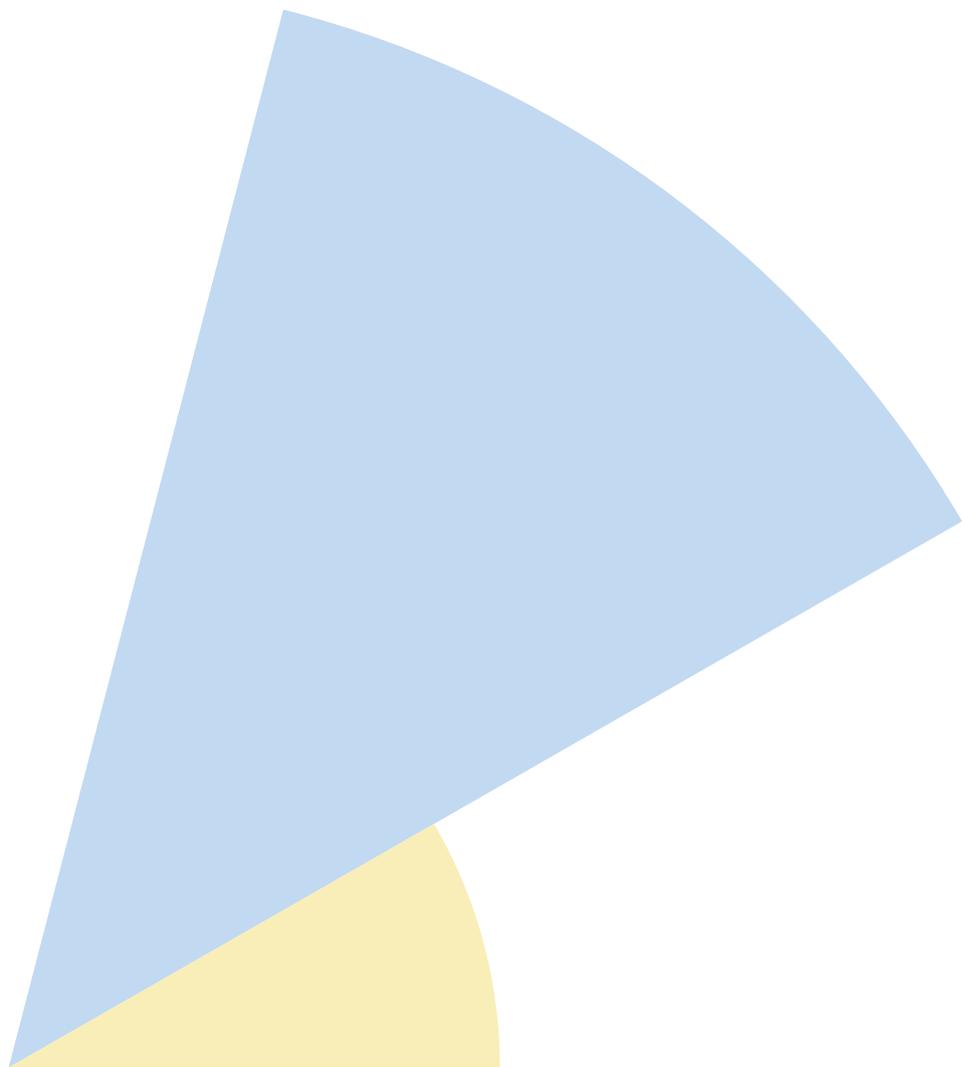


# **La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques**



# La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté recouvre des situations économiques et familiales diverses. L'âge, le lien à l'emploi et le statut d'occupation du logement permettent d'identifier six profils représentatifs de la diversité des situations vécues. Les retraités, les jeunes de moins de 30 ans et les locataires du privé non insérés sur le marché du travail vivent souvent seuls. Les ménages non insérés dans l'emploi, logeant dans le parc social ou propriétaires, comme les travailleurs pauvres sont davantage en couple avec un ou plusieurs enfants. Le statut d'occupation du logement dessine la géographie de la pauvreté. Ces populations résident majoritairement près des grandes agglomérations comme Dijon, Besançon, Montbéliard ou Belfort mais aussi dans des territoires plus ruraux comme ceux de la Nièvre.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

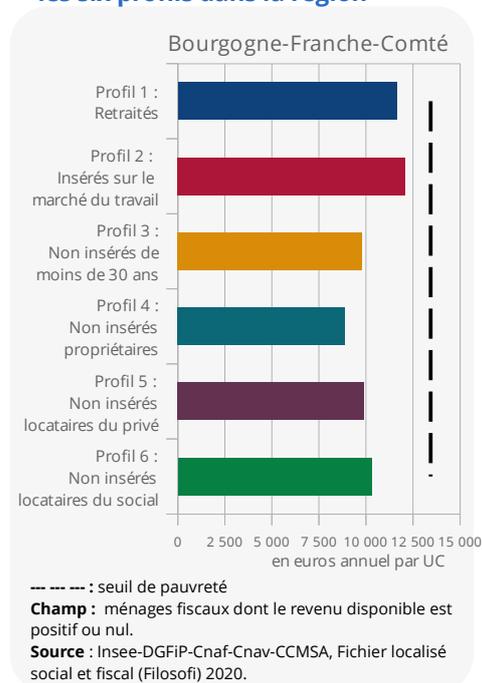
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté permet d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains présentent un niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

La relation à l'emploi des personnes pauvres est un élément discriminant pour comprendre la pauvreté. Les ménages sous le seuil de pauvreté dont le référent fiscal est à la retraite (profil 1) sont souvent sortis du marché du travail dans des conditions défavorables. Les carrières hachées, le veuvage ou plus généralement le fait de vivre seul ont un impact sur leur niveau de revenu tout comme sur la difficulté à absorber les charges fixes quotidiennes. Ils regroupent en Bourgogne-Franche-Comté, 31,4 % des ménages pauvres ▶ **figure 1a**. Par convention une personne est insérée dans l'emploi lorsqu'elle perçoit un montant qui dépasse un demi SMIC. Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail (profil 2) rassemblent 18,4 % des ménages pauvres. Leur part dans la population pauvre est plus élevée (25,6 %) du fait de la présence de nombreuses familles avec enfants. Les ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi (profil 3)

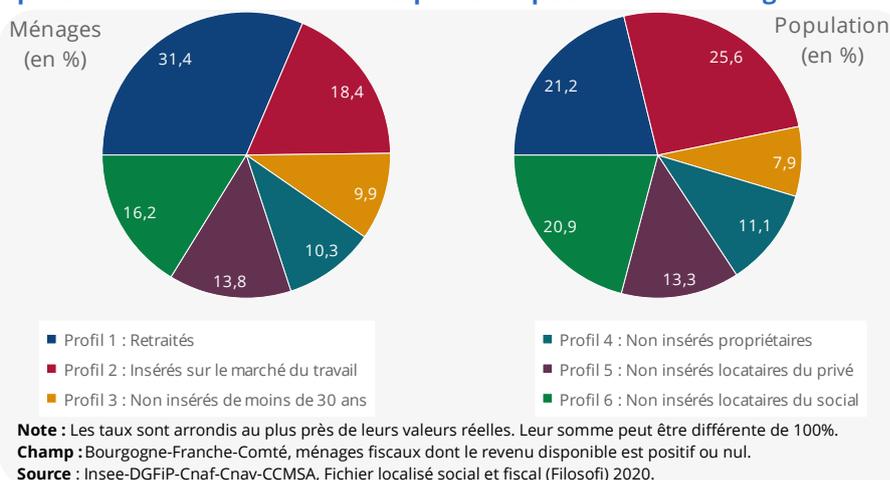
représentent 9,9 % des ménages pauvres. Enfin, les ménages non insérés sur le marché du travail et plus âgés se différencient par le statut d'occupation de leur logement. Les propriétaires (profil 4) représentent 10,3 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5) 13,8 % et les locataires du parc social (profil 6) 16,2 %. Ces locataires rassemblent à eux seuls 45,8 % des enfants pauvres de la région.

Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail et les retraités disposent du niveau de vie médian le plus élevé (respectivement 12 080 euros et 11 630 euros annuel par UC) ▶ **figure 1b**. À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 880 euros annuel) pour les ménages propriétaires non insérés dans l'emploi. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



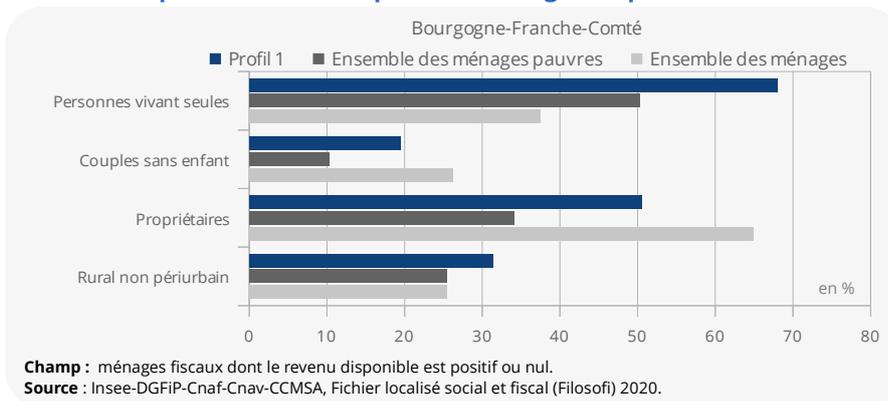
## Profil 1 Les deux tiers des retraités pauvres vivent seuls

Pour les 50 500 ménages retraités pauvres, la question de l'insertion sur le marché du travail ne se pose plus. Dans la région, les deux tiers de ces retraités vivent seuls alors que ce n'est le cas que pour la moitié des ménages pauvres. Les mêmes proportions se retrouvent à l'échelle nationale. Le veuvage, surtout aux âges avancés, explique pour partie cette forte proportion de ménages d'une personne. Les autres vivent pour la plupart en couple sans enfant à charge ▶ **figure 2a**. De ce fait, ce profil représente 31,4 % des ménages pauvres dans la région mais ne regroupe que 21,2 % de la population pauvre, soit 72 600 personnes.

Ces ménages disposent de retraites peu élevées du fait de carrières incomplètes, de professions exercées moins rémunératrices ou bénéficiant d'un régime de retraite moins favorable. Pourtant, leur niveau de vie annuel médian, de 11 630 euros par unité de consommation dépasse de 650 euros celui des ménages pauvres pris dans leur ensemble.

Leurs revenus disponibles reposent naturellement sur les pensions, les retraites et les rentes, à hauteur de 83,1 %. La part des prestations sociales intervient peu comparé, aux autres ménages pauvres.

## ▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1

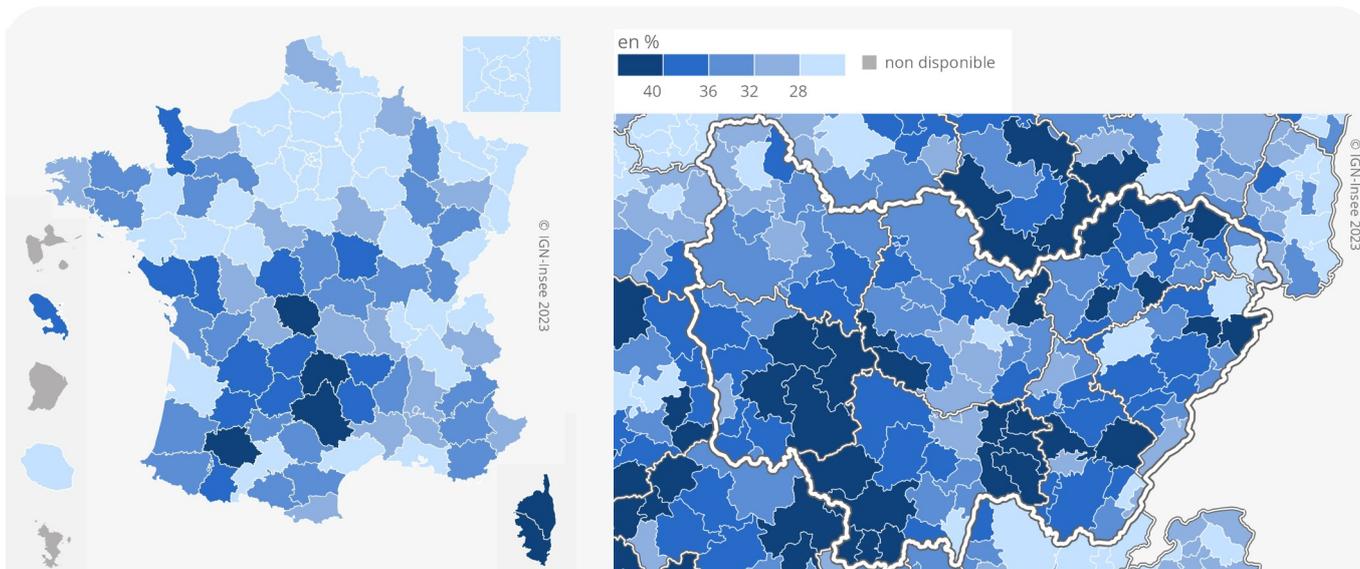


Plus de la moitié de ces ménages retraités sont propriétaires de leur logement. Ils habitent pour 45 % d'entre eux une commune rurale non périurbaine où la pression du foncier leur a permis d'accéder plus facilement à la propriété.

Les caractéristiques démographiques du territoire reflètent les espaces qu'ils occupent. En Bourgogne-Franche-Comté, ils sont très implantés dans la Nièvre où la population est âgée et la part des retraités dans la population nivernaise élevée ▶ **figure 2b**. Dans ce département, 36,4 % des ménages pauvres sont à la retraite contre 31,4 % dans la région. Dans quelques EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) situés dans le Morvan et le Brionnais, la part des ménages retraités pauvres dépasse les 40 % comme dans la communauté de communes de Bazois Loire Morvan,

celles de Morvan Sommets et Grands Lacs, de Tannay-Brion-Corbigny et de Amognes Coeur du Nivernais. Ces ménages résident aussi dans les autres départements les plus ruraux de la région, en Saône-et-Loire (35,8 %), notamment dans les communautés de communes de la Bresse, et celles du Charolais et du Brionnais. Ils sont aussi très présents au nord de la Haute-Saône, dans les communautés de communes des Hauts du Val de Saône, celles des 1 000 Étangs et de la Haute Comté, et dans le sud du Jura dans celles de la Bresse-Haute Seille et de Champagnole Nozeroy Jura. La pauvreté des retraités est en proportion moins marquée dans les intercommunalités urbaines et celles à proximité des grandes agglomérations.

## ▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



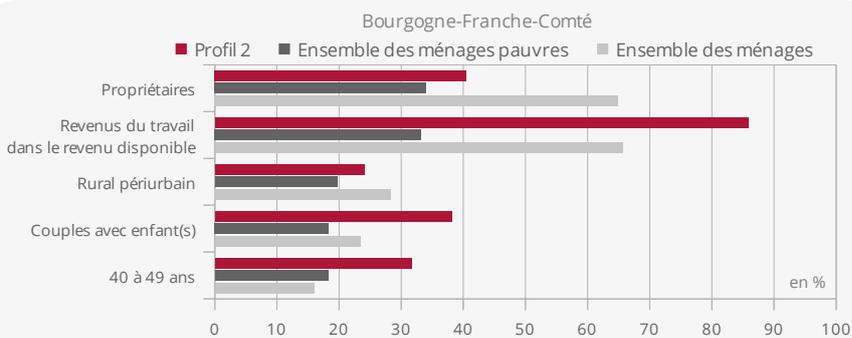
## Profil 2

### Des travailleurs pauvres, souvent avec des charges familiales

En Bourgogne-Franche-Comté, 87 600 personnes vivent dans un ménage dont la personne de référence est en emploi. La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Ce profil est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les ressources et les charges familiales sont telles que leur niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté. Leurs revenus sont issus très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non. Les prestations sociales, en dehors du volet familial interviennent peu en proportion. Dans la région, la part des revenus issus du travail dans leur revenu disponible (85,8 %) est 2,6 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (33,2 %) ▶ **figure 3a**.

Les travailleurs pauvres ne sont pas toujours des actifs à faible revenu d'activité. Le nombre de personnes à charge dans un ménage influe sur son niveau de vie. Parmi ces ménages insérés dans l'emploi, 38 % sont des couples avec un ou plusieurs enfants, 30 % des familles monoparentales. Dans un cas comme dans l'autre, les familles nombreuses sont très présentes. Or, dans ces familles de 3 enfants ou plus, le taux d'emploi des mères est peu élevé. En Bourgogne-Franche-Comté, 34 000 enfants, soit un tiers des enfants en situation de

### ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

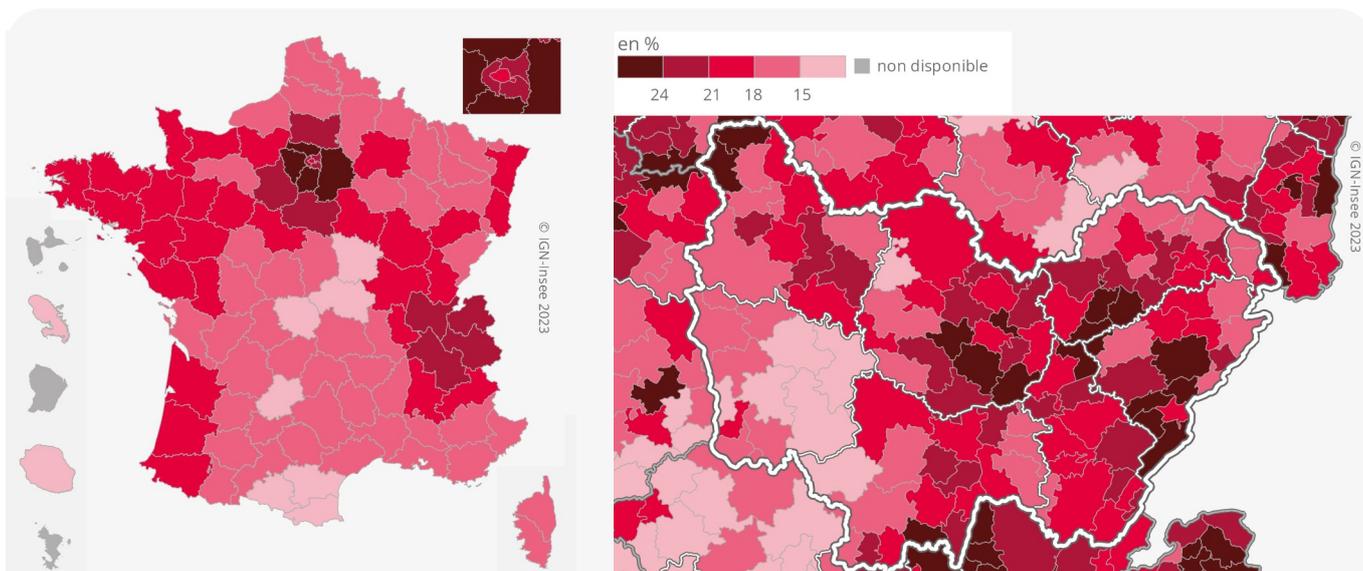
pauvreté vivent au sein de ces ménages.

Malgré leurs difficultés financières, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires. Le besoin de logements plus vastes pour héberger leurs enfants les pousse à habiter dans des communes rurales périurbaines proches malgré tout des pôles d'emploi. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Comme en France, les travailleurs pauvres résident dans des EPCI périurbains, principalement autour des grands pôles d'emploi de la région où ils vont travailler ▶ **figure 3b**. Il s'agit des communautés de communes de Norge et Tille, de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, des Rives de Saône et d'Ouche et Montagne, près de

Dijon. À proximité de Besançon, une grande part réside dans les communautés de communes des Monts de Gy, celles du Val Marnaysien, des Portes du Haut-Doubs du Pays Riolais et du Jura Nord. Malgré une relative richesse, la bande frontalière abrite également une proportion non négligeable de travailleurs pauvres, principalement au sein des communautés de communes Altitude 800, de Montbenoît, du Plateau de Frasne, du Val du Dugeon et celle des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs. Enfin, avec la proximité de grandes zones d'activité économique, les territoires de franges comme le Sénonnais ou le Mâconnais attirent aussi des travailleurs pauvres n'ayant pas la possibilité de se loger plus près de leur lieu de travail.

### ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

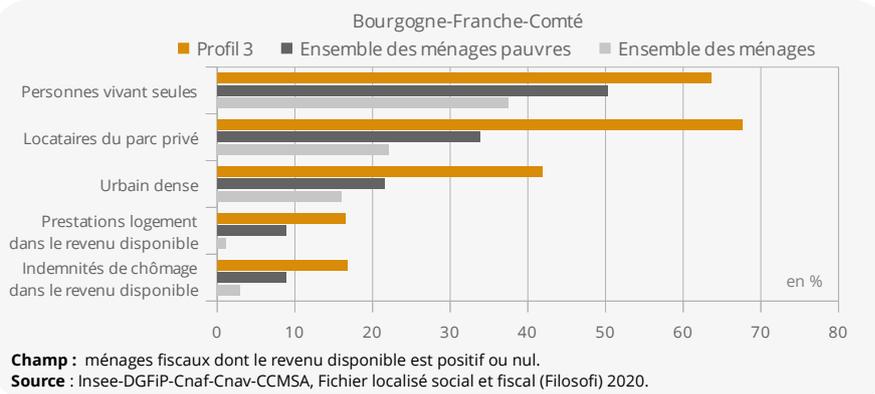
Géographie EPCI 2023

### Profil 3

#### Des jeunes en début de vie active ou des étudiants, en situation de pauvreté

Dans la région, 27 000 personnes vivent dans un ménage dont le référent fiscal, âgé de moins de 30 ans, n'est pas inséré sur le marché du travail. Ces jeunes en situation de pauvreté sont pour certains en phase d'insertion professionnelle (apprentissage, emplois aidés). D'autres effectuent des contrats de courte durée ou d'intérim. Ces formes d'emploi ne leur assurent qu'un faible degré de stabilité professionnelle et ils alternent périodes d'activité et de chômage. Ces jeunes sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population. Leur revenu annuel disponible se compose à parts égales de prestations sociales, essentiellement des minima sociaux et des allocations logement, et de revenus issus du travail. La part qu'occupent les allocations chômage dans le revenu disponible, 16,8 %, traduit leur situation précaire et instable vis-à-vis de l'emploi. Les inégalités au sein de cette catégorie de ménages sont les plus prononcées. Le niveau de vie plancher des 10 % les moins pauvres est 4 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

#### 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3

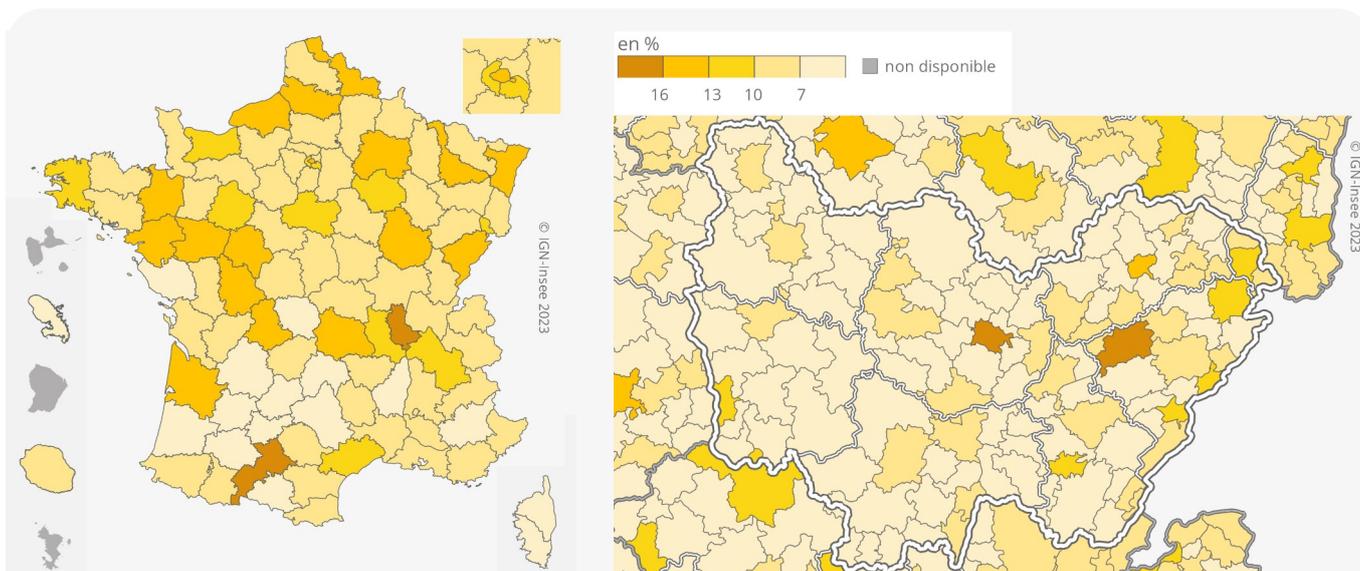


Ce rapport est de 2 pour l'ensemble des ménages pauvres de la région. Près des deux tiers de ces jeunes vivent seuls, le plus souvent dans un logement du parc locatif privé où des logements de petite taille sont davantage disponibles ▶ **figure 4a**.

Ils résident pour la majeure partie dans les territoires les plus urbanisés, proches des lieux d'études pour les étudiants, des pôles d'emploi pour les jeunes en début de vie active. En Bourgogne-Franche-Comté, cette population est implantée principalement dans les deux grandes communautés d'agglomération de la région, celles de Besançon (20,9 %) et de Dijon (20,6 %) ▶ **figure 4b**. Ils sont aussi présents mais dans une moindre mesure dans les EPCI préfectures de département

comme la communauté d'agglomération de Vesoul, celles du Grand Belfort, de Nevers, du Val de Morteau, de l'Espace Communautaire Lons Agglomération mais aussi dans les agglomérations de Montbéliard et de Pontarlier.

#### 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

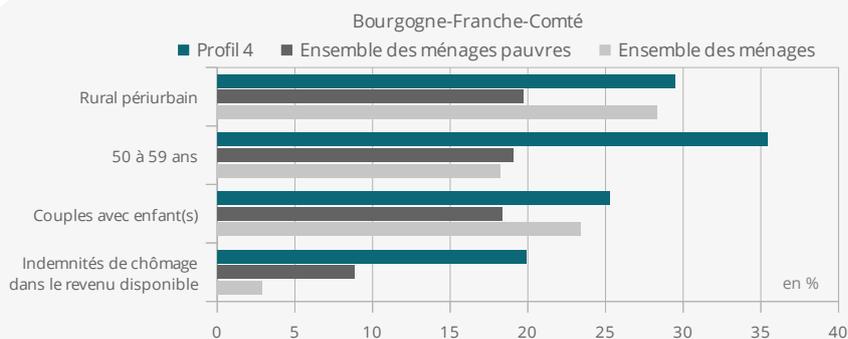
## Profil 4 Des ménages propriétaires non insérés dans l'emploi

38 100 personnes vivent dans un ménage non inséré dans l'emploi mais propriétaire de son logement. Ces ménages sont les plus âgés. Plus d'un tiers d'entre eux sont des quinquagénaires. Ils vivent le plus souvent en couple avec un ou deux enfants à charge. Les enfants en situation de pauvreté vivent pour 10,7 % d'entre eux dans ces ménages ▶ [figure 5a](#).

Ils disposent d'un niveau de vie médian de 8 900 euros, le plus faible des six profils socio-démographiques. Les inégalités au sein de cette catégorie de ménages sont aussi parmi les plus prononcées. Le niveau de vie plancher des 10 % les moins pauvres est 3,9 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes. Ce rapport est de 2 pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Ces ménages alternent périodes d'emploi et de chômage. Les revenus d'activité représentent la moitié de leur revenu disponible dont une part importante, 19,9 % sont des indemnités chômage. En revanche, les prestations sociales ne représentent qu'un tiers de

## ▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



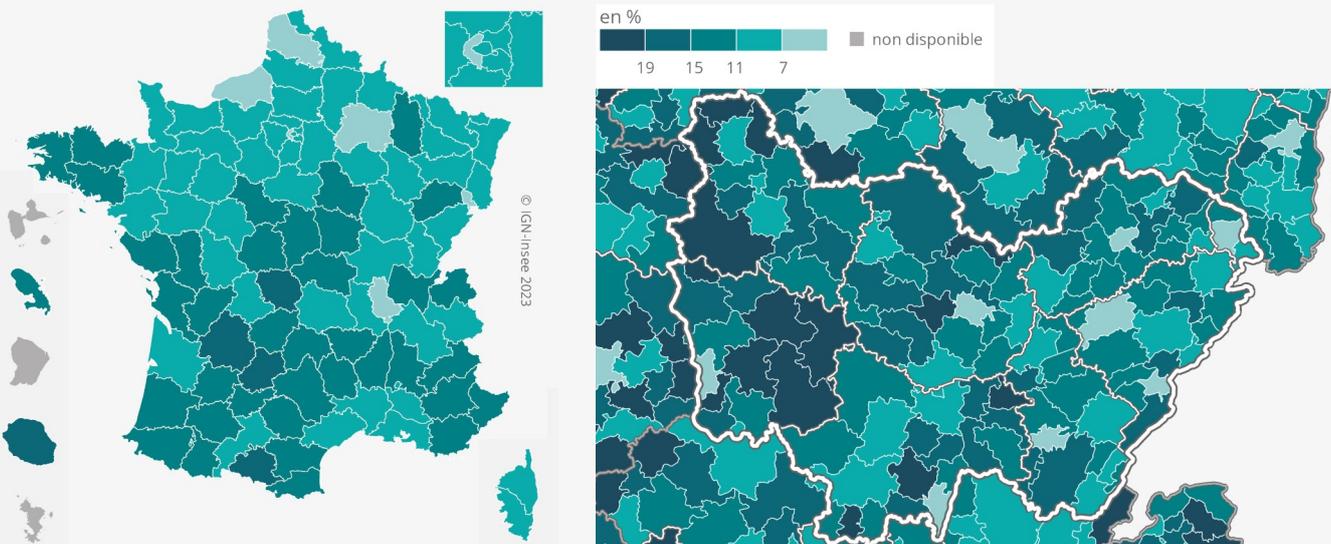
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

leurs revenus disponibles dont 20 % sont des minima sociaux. Ils disposent aussi, de façon non spécifique, de revenus non salariés ou découlant du patrimoine. Ces formes de revenu sont marginales pour les autres catégories de ménages en situation de pauvreté. Dans la région, la nature de ces revenus est caractéristique des exploitants agricoles d'autant que ces revenus émanent de l'espace rural.

Parmi ces ménages, 7 sur 10 résident dans une commune rurale. Ils sont davantage implantés dans le rural isolé notamment dans les communautés de communes très rurales du sud est de la Nièvre comme celles de Tannay-Brinon-

Corbigny, d'Amognes Cœur du Nivernais, de Loire et Allier, du Morvan Sommets, Grands Lacs et celle du Bazois Loire Morvan. Ils sont implantés aussi au nord de l'Yonne en particulier dans les communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, de Puisaye-Forterre, de la Vanne et du Pays d'Othe et de l'Yonne Nord mais aussi en Saône-et-Loire dans les communautés de communes de la Bresse Nord Intercommunalité, celles de Semur en Brionnais et du Clunisois ou encore en Côte-d'Or dans les intercommunalités d'Ouche-en-Montagne et de Tille et Venelle avec plus de 19 % des ménages pauvres concernés [figure 5b](#).

## ▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

## Profil 5

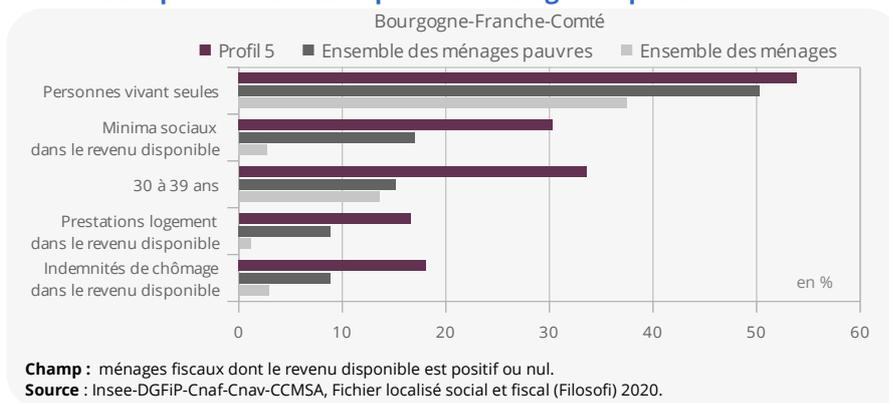
### Des ménages pauvres locataires du privé dépendants des transferts sociaux

Un ménage pauvre sur dix non inséré sur le marché du travail est locataire dans le parc privé. Ces ménages sont relativement jeunes, âgés pour un tiers d'entre eux de 30 à 39 ans. Ils regroupent 45 500 personnes ▶ **figure 6a.**

Ce sont pour moitié des personnes vivant seules, notamment des hommes. Les couples avec un ou plusieurs enfants mais surtout les familles monoparentales sont aussi très présentes puisqu'elles représentent 24 % des ménages pauvres locataires dans le parc privé. Ainsi, 15 600 enfants, soit 15,4 % des enfants en situation de pauvreté, vivent au sein de ces ménages.

Leur niveau de vie dépend pour 59 % des prestations sociales. La part des minima sociaux est plus élevée que pour les ménages pauvres dans leur ensemble (30,3 % contre 17,0 %), comme les allocations logement (16,6 % contre 8,9 %) et les allocations familiales (12,1 % contre 9,4%).

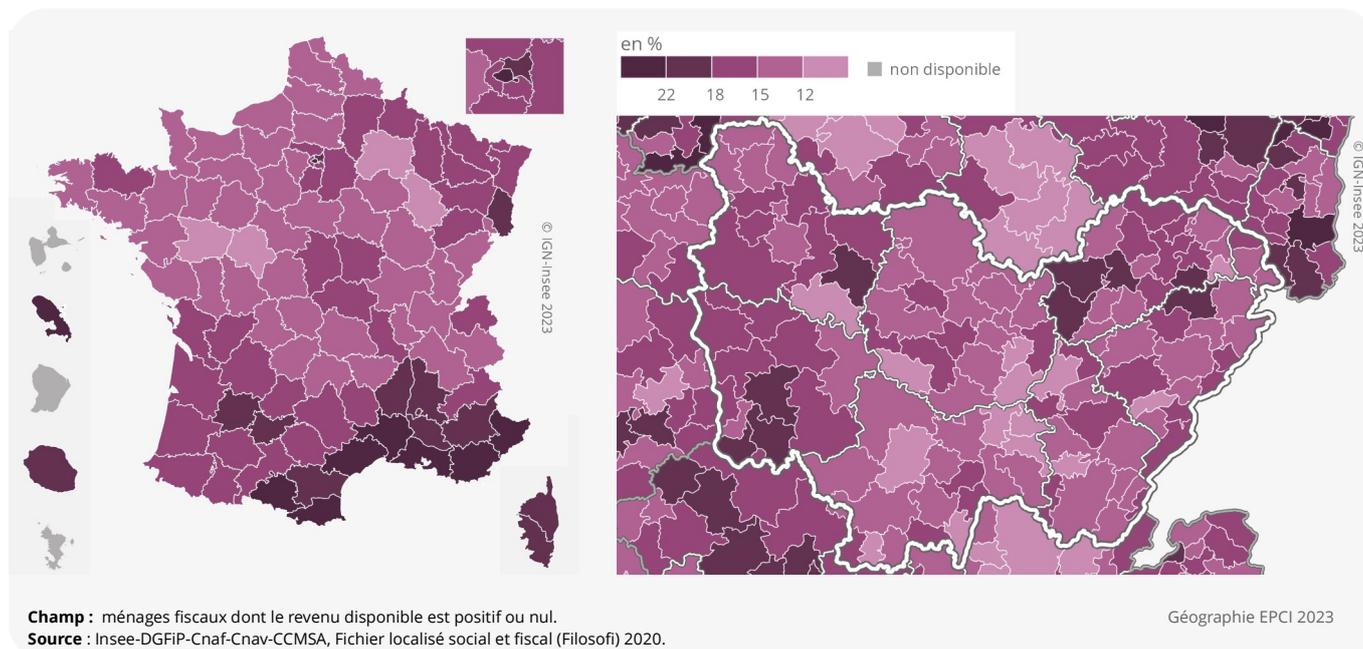
## ▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b.**

En Bourgogne-Franche-Comté, il est plus présent en Haute-Saône, dans les communautés de communes des Combes, du Val de Gray, du Pays de Villersexel et des quatre rivières, dans la Nièvre, dans celle d'Amognes Cœur du Nivernais, du Sud Nivernais et du Nivernais Bourbonnais, dans l'Yonne dans la communauté de communes du Serein et dans le Doubs dans celle des Deux Vallées Vertes.

## ▶ 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



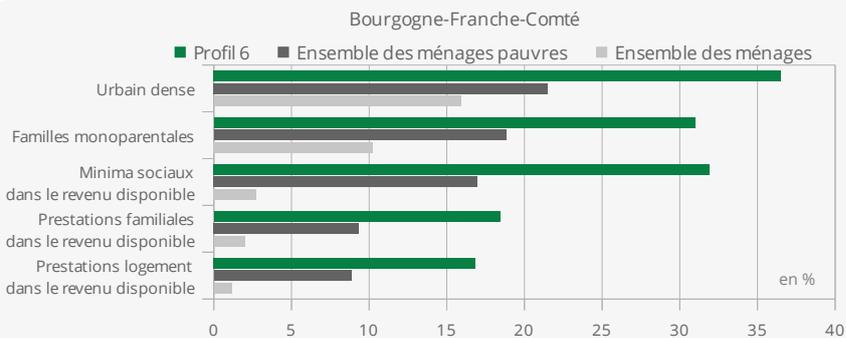
## Profil 6

### Des ménages pauvres occupant un logement social, surtout en milieu urbain

En Bourgogne Franche-Comté, 16 % des ménages pauvres non insérés sur le marché du travail sont locataires dans le parc social. Près de six ménages sur dix vivent avec des enfants, soit en couples (26 %) soit à la tête d'une famille monoparentale (31 %). Les familles nombreuses, de trois enfants ou plus, sont aussi très présentes. De ce fait, la part des enfants en situation de pauvreté, 30,5 %, est importante et comparable à celle des ménages pauvres insérés sur le marché du travail. Ces ménages regroupent 71 600 personnes [figure 7a](#).

Leur répartition spatiale est liée à l'implantation des logements sociaux. Ceux-ci sont très concentrés dans les territoires denses et en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où huit logements sur dix relèvent du parc social. Dans la région, ces ménages résident pour 36,5 % d'entre eux dans une commune urbaine dense, soit 15 points de plus que pour l'ensemble des ménages pauvres. Ils sont donc très présents dans les EPCI des grandes agglomérations de Bourgogne-Franche-Comté, notamment dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort où 28,6 % des ménages pauvres relèvent de ce profil, dans celle du Pays de Montbéliard

## 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6

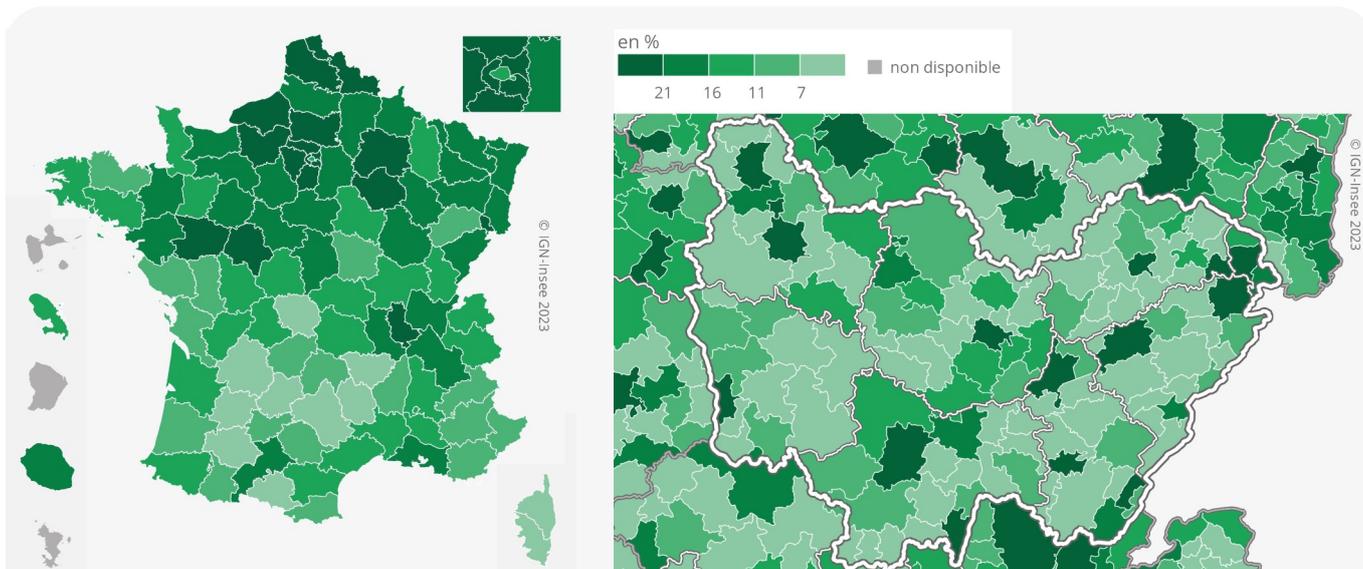


**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Agglomération (27,1 %), mais aussi dans celles du Grand Sénonais (25,1 %), du Grand Besançon Métropole (24,7 %), du Mâconnais Beaujolais Agglomération (24,1 %), de Dijon Métropole (23,4 %), de Vesoul (23,3 %) et du Creusot Montceau-les-Mines (23,0 %) [figure 7b](#).

Pour ces ménages mal insérés sur le marché du travail, les revenus issus d'une activité ne constituent qu'une faible part de leurs revenus disponibles. Les prestations sociales y participent pour les deux tiers. Elles se composent à hauteur de 31,9 % de minima sociaux (contre 17,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres), de 18,4 % de prestations familiales (9,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et de 16,8 % de prestations logement (8,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

## 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023